



COMMISSION SPORTIVE JEUNES DU DISTRICT
(CSJD)

Configuration « Compétitions »

Réunion restreinte du 06-07 Décembre 2023

Procès-verbal N° 16 du 12 Décembre 2023

Président CSJD Roland MEHN
Vice-Présidents CSJD M. André BOHN
M. Jean-Pierre WAGNER

Présents :



CHAMPIONNATS Phase Aller & Automne

Consultez régulièrement vos rencontres sur le site du District Alsace



Championnats progression automne

La CSJD a refixé les dernières rencontres au **16.12**. Les clubs peuvent s'ils le souhaitent refixer d'un commun accord les rencontre ayant un en jeu au **20.12 (voir ci-dessous)** en informant le District afin de pouvoir utiliser la FMI. Cette décision ne dispense pas les clubs à utiliser la FMI comme d'habitude.

Catégorie U18 D3 - U15 D3 - U13 D2, D3 et D4

Les rencontres non jouées au **20/12** seront homologuées sur le score de 0-0, chaque équipe obtenant un point.



Modifications Calendriers: Jeunes 68

U18 D1 Gr B Gprh Niffer 21 - Wittenheim U.S. 21	du 16.12 est reporté à une date ultérieure(CDD)
U18 D3 Gr G Jebsheim-Muntzenheim 21 - Ent.Eksroh 22	du 02.12 au 16.12 à 14H30
U18 D3 Gr J Riedisheim F.C. 21 - Gprh Kembs 22	du 02.12 au 16.12 à 15H
Ejps Kappelen 21 - Zillisheim Eiz 22	du 02.12 au 16.12 à 15H
U16 D1 Gr C Alsasud Helsingue 21 - Buhl F.C. 21	du 02.12 au 02.03.24 à 15H30
Wittenheim U.S. 21 - Sausheim F.C. 21	du 02.12 au 02.03.24 à 13H30
U15 D1 Gr B Richwiller R.S. 1 - Alsasud Blotzheim 1	du 02.12 au 30.03.24 à 15H
Ejps Uffheim 1 - Berrwiller A.S. 1	du 02.12 au 24.02.24 à 14H30
Gihr Reguisheim 1 - Racing H.W. 96 1	du 02.12 au 02.03.24 à 16H

Stpierreb Evville 1 - Evv Westhalten 1	du 02.12 au 30.03.24 à 16H
Gprh Habsheim 1 - Ste Croix/Plaine Fc 1	du 02.12 au 30.03.24 à 14H30
Sausheim F.C. 1 - Etg Thann Guewenheim 1	du 02.12 au 30.03.24 à 15H45
U15 D2 Gr C	
Turckheim A.S. 1 - Artolsheim Ent Ss 1	du 02.12 au 30.03.24 à 14H
Sundhoffen A.S. 1 - Heiligens Elandsberg 1	du 02.12 au 30.03.24 à 14H
Buhl F.C. 1 - Wittenheim A.S.T.R. 1	du 02.12 au 01.04.24 à 16H
U15 D2 Gr D	
#Ehb 2016 1 - Stade Burnhauptois 1	du 02.12 au 01.04.24 à 14H30
Ejht St Amarin 1 - Mulhouse Foot Reunis 1	du 02.12 au 01.04.24 à 16H
Sundgau Foot Olting 1 - Brunstatt F.C. 1	du 02.12 au 30.03.24 à 15H
Obermorschwiller Ejvt 1 - Mulh. Coteaux A.S. 1	du 02.12 au 24.02.24 à 16H
Wittenheim U.S. 1 - Vieux Thann A.S.B. 1	du 02.12 au 01.04.24 à 15H30
U15 D3 Gr J	
Turckheim A.S. 2 - Andolsheim A.S. 1	du 02.12 au 16.12 à 14H30
U15 D3 Gr K	
Evv Westhalten 2 - Soultz F.C. 1919 1	du 09.12 au 16.12 à 14H
Herrlisheim A.S. 1 - Ungersheim F.C. 1	du 09.12 au 16.12 à 15H
U13 D3 Gr V	
Sausheim F.C. 1 - Mulh. Anatolie A.S. 1	du 02.12 au 16.12 à 14H
U13F D1 Gr A	
Illzach A.S.I.M. 1 - Schiltigheim S.C. 1	du 02.12 au 24.02.24 à 15H
Agiir Florival 1 - Molsheim Erno. Es 1	du 02.12 au 24.02.24 à 14H
U13F D2 Gr G	
Gr.E.P.A Dannemarie 1 - Eta Thann Aspach 1	du 02.12 au 16.12 à 15H



Modifications Calendriers: Jeunes 67

U15 D3 Gr B	
Niederschaeffolsheim 1 - Hegenev Edurrenbach 2	du 09.12 au 16.12 à 14h00
U15 D3 Gr C	
Hegenev Edurrenbach 3 - Scheibenhard F.C. 1	du 09.12 au 16.12 à 14h00
U15 D3 Gr D	
Niederhausbergen FC 1 - Berstett Souffel 1	du 09.12 au 16.12 à 14h00 inversé à Berstett
U15 D3 Gr E	
Eckbolsheim F.C. 1 - Fegersheim C.S. 1	du 09.12 au 16.12 à 14h00
U15 D3 Gr I	
Zellwiller Ezsv 1 - Baldenheim Ebm Ent 1	du 02.12 au 13.12 à 19h30
U13F D2 Gr A	
Sarrebourg FC 1 - Hohengoeft A.S. 1	du 09.12 au 16.12 à 14h30



MENTION D'APPEL

Commission Sportive de District :

– Procédure d'appel

« - **Pour les dossiers règlementaires** : susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District (secretariat@lafa.fff.fr) dans un délai de 7* jours à compter du lendemain de leur notification, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

* Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision

contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.

Les décisions de la Commission Sportive des Jeunes du District Alsace sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 69 des Règlements de District, devant la Commission d'Appel de District.

Le Président,
Roland MEHN

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre WAGNER